

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRAT- TEMARA
COMMUNE DE SKHIRATE
D.S/D.A.F/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE
N° 13/2025

Le 05/11/2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil communal de Skhirate, sis sur la RN n° 01 à Skhirate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n°13/2025 portant sur :

– Travaux d'aménagement des Giratoires à Skhirate.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Quatre mille quatre cents Dirhams (4 400,00 Dh).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
Deux cent vingt-huit mille huit cent soixante-seize Dirhams TTC (228 876,00 DH TTC).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances N° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 5 du règlement de consultation.

KJ

Le Président

